

Climat et biodiversité : cours de rattrapage au pied de l'Assemblée nationale

PAR AMÉLIE POINSSOT
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 21 JUIN 2022



Des membres de la nouvelle Assemblée nationale écoutent l'exposé de deux scientifiques sur l'esplanade des Invalides à Paris, le 21 juin 2022. © Photo Amélie Poinssot / Mediapart

Les élus verts et LFI sont venus en nombre, mardi, suivre la formation express «climat et biodiversité» proposée par une trentaine de scientifiques aux nouveaux députés. Côté macroniste, seuls 12 élus se sont prêtés au jeu. À droite et à l'extrême droite ? Personne.

« *Les événements climatiques actuels sont sans précédents. La planète a connu une hausse des températures de 1,1 degré en moyenne depuis le début du XX^e siècle ; en France, cette hausse est de 1,7 degré. À votre avis, quelle est la part de l'influence humaine là-dedans ?* »

C'est Jean-Baptiste Sallée qui parle, chercheur au CNRS, membre du Giec, le Groupe international d'experts sur l'évolution du climat. À ses côtés, sous un barnum monté pendant trois jours sur l'esplanade des Invalides, à quelques pas de l'Assemblée nationale, trois autres scientifiques spécialistes des questions de climat ou de biodiversité. Face à eux, en cette matinée du 21 juin, cinq personnes du nouvel hémicycle élu dimanche écoutent attentivement.

« *Presque la totalité* », « *la totalité... ?* », se hasarment-elles. « *La réponse, c'est en effet 100 %. C'est un élément fort du dernier rapport du Giec* », poursuit Jean-Baptiste Sallée. En 20 minutes, dans ce format en petit comité, ses collègues et lui expliqueront la nécessité d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, mais aussi de protéger et d'arrêter de

détruire la nature. « *Les changements individuels ne pourront pas être suffisants s'il n'y a pas un changement de société.* »

Sur [mediapart.fr](https://www.mediapart.fr), un objet graphique est disponible à cet endroit.

Les mots choisis sont simples et précis, le discours, bien que dense, est à la portée de tout le monde. Autour du barnum, quatre petits groupes se sont constitués, tous encadrés par des scientifiques de différentes disciplines. L'initiative, lancée au départ par le climatologue Christophe Cassou et le député sortant Mathieu Orphelin (ex-macroniste qui s'est ensuite rapproché des Verts, désormais directeur général de la Ligue pour la protection des oiseaux), a pour objet d'apporter, avec l'aide de 35 scientifiques reconnus, une formation express aux parlementaires de cette nouvelle législature.

Ce mardi 21 juin, les membres du tout nouveau groupe Europe Écologie-Les Verts (EELV), puis ceux de La France insoumise (LFI), sont venus en masse. Dans les rangs LREM (La République en marche), douze (sur 160) ont suivi une session, ainsi que six MoDem. Cinquante-huit personnes en tout, soit plus de 10 % du nouveau Parlement, se sont réjouis les organisateurs en fin de journée. Du côté du parti Les Républicains (LR) et du Rassemblement national (RN), cependant, personne n'a répondu à l'appel.

« *Il y a beaucoup d'idées reçues sur le changement climatique. Pourtant, il existe des leviers sur lesquels on peut agir*, explique à son tour devant le petit groupe Lola Vallejo, chercheuse à l'Iddri, l'Institut du développement durable et des relations internationales. *Par exemple, les transports : c'est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre. Mais aussi le bâtiment : la consommation de gaz pour le chauffage est très importante. Or il y a un alignement des planètes en ce moment avec la guerre en Ukraine et la crise des prix. Il est possible d'agir sur ces deux volets, ce qui par ailleurs serait socialement très acceptable.* »

Florian Kirchner, écologue

L'autre diagnostic majeur des bouleversements écologiques en cours, c'est Florian Kirchner, écologue chargé du programme « espèces » à l'UICN (Union

internationale pour la conservation de la nature), qui le fait. Le plus gros rapport de l'IPBES – l'équivalent du Giec pour la biodiversité –, il y a trois ans, a montré, sur la base de 15000 études scientifiques, que trois quarts des écosystèmes du globe étaient altérés par la main humaine, et qu'un million d'espèces allaient disparaître dans les décennies à venir.

« Ce sont des résultats robustes, qui font consensus. Or, à l'heure actuelle, cinq à huit fois plus de subventions sont accordées à des projets qui détruisent plutôt qu'à des projets qui préservent. Il faut réorienter cela : vers des paysans qui préservent la nature, vers de la pêche artisanale plutôt que de la pêche industrielle... »

Les élus – trois EELV, un sans étiquette et une LREM – opinent du chef mais la discussion s'enclenche sur les moyens de faire passer ce changement de modèle dans l'opinion publique. *« Nous sommes souvent perçus comme une punition, surtout si l'on parle de densification urbaine pour préserver les espaces naturels... Or nous avons besoin d'une adhésion collective »*, souligne Jean-Claude Raux, nouveau député sans étiquette en Loire-Atlantique, qui siègera aux côtés des Verts. *« Il y a une vraie tension sur cette question de la densification »*, abonde Éva Sas, primo-élue (EELV) sur la 8^e circonscription de Paris

Sabrina Sebahi, également primo-élue (EELV), sur la circonscription de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine : *« Pour moi, le plus gros clivage se situe dès qu'on sort des grandes villes bien dotées en transports publics. Dans ces endroits, il est inenvisageable pour les gens de quitter leur bagnole. Comment faire ? »*

« C'est pour cela qu'on a besoin d'un changement systémique », répond Jean-Baptiste Sallée. *« Un exemple : le fret de marchandises par la route a explosé ces dernières années, alors que, dans le même temps, le fret ferroviaire a diminué »*, renchérit Lola Vallejo. La preuve que les politiques publiques, qu'elles soient nationales, locales ou régionales, ont bel et bien un impact sur nos émissions carbone.

Marianne Maximi, élue LFI du Puy-de-Dôme

Un peu plus tard dans la journée, après l'arrivée sous les caméras d'une partie des Insoumis, de nouveaux groupes se forment pour assister au résumé conçu sur mesure par ces équipes inédites de scientifiques. Autour d'une table parmi d'autres, on retrouve trois LREM et deux LFI. Là aussi, les questions fusent en fin d'exposé. *« Est-ce que vous avez étudié les scénarios de transition de RTE ? Quel est l'élément qu'il faut actionner selon vous ? »*, demande Sacha Houlié, député LREM réélu dans les Deux-Sèvres.

« RTE est l'endroit le plus légitime pour discuter de cela, répond, prudent, Jean-Baptiste Sallée. Mais ce que je peux vous dire en tant que scientifique, c'est que 90 % du problème n'est pas là. Ce que le Giec et le Haut Conseil pour le climat montrent, c'est que 30 % des émissions de gaz à effet de serre viennent du secteur des transports et 20 % du logement. Nous sommes donc sur des questions d'aménagement du territoire. Attention à ne pas focaliser le débat sur l'électricité. »

Nouvelle entrante à l'assemblée, l'élue LFI du Puy-de-Dôme, Marianne Maximi, s'interroge sur la ressource en eau. *« Dans mon département, nous sommes en alerte sécheresse depuis la fin avril. On a l'impression que cette urgence n'est pas trop traitée par les politiques... Qu'est-ce que vous préconisez ? »*

Jean-Baptiste Sallée en profite pour rappeler une évidence : *« Le changement climatique aggrave le problème de la ressource en eau. Pourtant, les hydrologues avancent plein de solutions ! Une chose est sûre, le plus gros consommateur d'eau, c'est l'agriculture. Il y a donc des choses à repenser de ce côté, alors que le climat en France devient de plus en plus sec. »*

« Par exemple, arrêter d'arroser le maïs tout l'été, comme cela se fait dans ma région, avec l'industriel Limagrain ?, relance la députée insoumise. *Il faudrait aussi arrêter le développement des mégabassines... »*

L'impact de l'élevage intensif

Difficile pour les scientifiques de répondre sur chacun des points précis dans le temps imparti. Ce sont surtout des portes ouvertes sur les prochains débats qui

animeront l'assemblée élue le 19 juin. Mais s'il y a une chose à retenir sur ces sujets, conclut le scientifique, c'est que l'activité humaine ayant le plus d'impact sur les écosystèmes, c'est l'élevage intensif. C'est cet élevage qui se nourrit de maïs cultivé à grand renfort d'irrigation... « *Le développement d'un régime moins carné fait partie des scénarios de transition du Giec* », souligne Jean-Baptiste Sallée.

Rappel utile pour les membres du parti présidentiel, après un mandat caractérisé par le déni face aux catastrophes écologiques en cours. Seulement 10 % des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, qu'Emmanuel Macron s'était engagé à reprendre « *sans filtre* », ont été traduites par la loi Climat votée l'an dernier. L'État français a été condamné par deux fois pour inaction climatique. Et Paris est très en retard sur la trajectoire de réduction carbone dessinée en 2015 par les Accords de Paris.

Les macronistes présents, pourtant, ne s'estiment en aucun cas responsables et assurent, en réponse aux questions de Mediapart, que cette fois, ils y arriveront. « *La société n'était pas prête* », invoquent-ils, « *le "sans filtre" n'était pas tenable* », mais en 2022, « *le changement de paradigme est total* ».

Marjolaine Meynier-Millefert, députée iséroise qui occupait le poste de vice-présidente de la commission Développement durable dans la précédente assemblée,

estime qu'« *entre 2017 et aujourd'hui, il y a eu un changement de posture* ». Elle en veut pour preuve la loi Énergie et climat de 2019, qui fixait un premier seuil d'indécence énergétique pour les logements. « *Ce fut très difficile à faire passer, y compris au sein du gouvernement*, dit-elle. *Aujourd'hui, tout le monde s'en félicite. L'écologie était le sujet d'un parti, c'est devenu un sujet très partisan.* »

Même son de cloche du côté de Pieyre-Alexandre Anglade – réélu sur la circonscription des Français de l'étranger qui recouvre le Bénélux –, lequel se vante d'avoir soutenu l'inscription, dans le 1^{er} article de la Constitution, de la lutte contre le dérèglement climatique et de la préservation de la biodiversité – l'une des 150 propositions de la Convention citoyenne –, bloquée ensuite par le Sénat. « *Il est important de montrer à ces acteurs scientifiques qu'on est sensibles et à l'écoute, alors que nous sommes à l'aube d'un mandat décisif sur ces sujets. D'autant que nous allons être le pivot central dans cet hémicycle.* »

Pivot central, mais sans gouvernement et sans majorité à ce stade. L'ambition de « *planification écologique* » affichée par Emmanuel Macron depuis l'entre-deux-tours présidentiel, et dont la mise en œuvre incombaît à la première ministre démissionnaire Élisabeth Borne, a sérieusement du plomb dans l'aile.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris